



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/44/PV.29
17 octobre 1989

FRANCAIS

Quarante-quatrième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 29e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mercredi 11 octobre 1989, à 15 heures

Président : M. FEYDER (Luxembourg)
(Vice-Président)

Puis : M. GARBA (Nigéria)
(Président)

Puis : M. FEYDER (Luxembourg)

Débat général [9] (suite)

Déclarations de

M. Olhaye (Djibouti)
M. Bwanali (Malawi)
M. Sey (Gambie)
M. Perrier (Haïti)
M. Nanton (Saint-Vincent-et-Grenadines)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

En l'absence du Président, M. Feyder (Luxembourg), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 15.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. OLHAYE (Djibouti) (interprétation de l'anglais) : Qu'il me soit permis, tout d'abord, de présenter à M. Joseph Garba, au nom de ma délégation et à titre personnel, nos chaleureuses et fraternelles félicitations pour son élection à l'unanimité à la présidence de la quarante-quatrième session. Son succès qui n'est plus à prouver, tant dans le service public qu'au niveau international, doublé de ses immenses talents de diplomate et de sa vive sensibilité face aux multiples questions qui nous préoccupent, le qualifie particulièrement pour nous guider d'une main sûre dans nos délibérations.

Je saisis également cette occasion pour transmettre à son prédécesseur, S. E. M. Dante Caputo, notre sincère appréciation pour les remarquables qualités dont il a fait preuve en dirigeant nos travaux lors de la dernière session.

Nous sommes fiers, comme à l'accoutumée, de reconnaître la diplomatie discrète mais efficace qu'a déployée sans relâche le Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, dans sa quête de solutions durables à de nombreux conflits inextricables et dans ses efforts pour sensibiliser l'opinion aux problèmes cruciaux de développement. Nous apprécions à sa juste valeur sa main imperturbable de régisseur qui s'efforce de nous garder à l'abri des collisions et confrontations pour nous amener vers la coopération et l'établissement d'un consensus.

M. Olhaye (Djibouti)

Les bouleversements qui ont actuellement lieu dans la politique intérieure et extérieure des pays de l'Europe de l'Est ont fondamentalement transformé le climat des relations internationales. Depuis plus de quatre décennies, le monde est plongé dans la division et les tensions dues aux polarisations politiques, ce qui a inévitablement nui énormément au respect mutuel et à l'harmonie. Ce fut, à vrai dire, une époque marquée par une augmentation impressionnante de l'armement et des troupes; de fait, on se lançait tout naturellement dans des conflits d'ordre régional et on choisissait la supériorité des intérêts de la sécurité nationale comme stratégie politique.

Les pays en voie de développement, vaguement regroupés sous l'appellation de "tiers monde", devinrent non seulement des idéologies "par personnes interposées" ou "bancs d'essais" des grandes puissances, mais encore furent l'objet de convoitise de leurs politiques d'influence.

Dans les années intermédiaires, ces pauvres pays furent, tour à tour, désorientés et grisés par les choix apparents qui s'offraient à eux, si bien que les impératifs socio-économiques locaux passèrent au second plan en faveur d'initiatives politiques d'ordre général. Même les questions de survie mettant en ligne de compte les besoins fondamentaux de l'homme ne reçurent pas l'attention voulue.

En faisant le bilan de nos égarements passés, nous devons, par conséquent, être prudents pour ne pas nous laisser induire en erreur par des impressions de réussite fallacieuse. La réalité telle qu'elle est, la voici : baisse du niveau de vie, augmentation de l'instabilité politique et diminution de la croissance économique soutenue. Par trop souvent, ce malaise était associé au manque d'infrastructures valables, à une éducation insuffisante, à un habitat chaotique et à des problèmes d'ordre social.

C'est en quelque sorte un soulagement de constater que les nouvelles perspectives dans le domaine des relations internationales semblent vouloir souligner de véritables concessions, une prévisibilité et une plus grande crédibilité.

Il n'est peut-être personne de mieux qualifié que le leader soviétique, M. Gorbatchev, qui a déclaré de façon convaincante que "la sécurité soviétique ne pouvait pas s'obtenir aux dépens de l'insécurité d'autres pays".

M. Olhaye (Djibouti)

Tout ceci a de sérieuses implications pour les nombreux pays déchirés par de longs conflits internes et au-delà de leurs frontières. Que des solutions durables à leurs luttes interminables s'imposent au niveau local, par l'intermédiaire de la coopération des superpuissances ou par le biais des Nations Unies, peu importe. Nous sommes sans aucun doute au moment le plus opportun pour la paix. Ne le laissons pas s'échapper. Donnons une chance à la paix. Nous sommes extrêmement encouragés par les démonstrations d'une évolution positive dans l'instauration de cette paix et par les ouvertures pacifiques dans le monde, au niveau tant national que régional.

Les gains ainsi obtenus dans l'arène politique internationale, tant dans le climat qu'en substance, devraient se traduire en termes réels et ne devraient surtout pas rester la chasse gardée des superpuissances, ni s'orienter exclusivement vers une libéralisation politique et économique des pays de l'Est. Il serait incompatible avec la justice morale et avec l'équité sociale que de négliger, dans le contexte d'autosuffisance des nouvelles relations Est-Ouest, les problèmes du tiers monde.

Selon David Newsom, ancien Sous-Secrétaire d'Etat et Directeur actuel de l'Institut pour l'étude de la diplomatie à l'Université de Georgetown : "Crier victoire maintenant et supposer que la fin de la guerre froide donne moins d'importance aux questions du tiers monde, c'est ne pas tenir compte de régions dans lesquelles de sérieux problèmes universels ont surgi dans le passé et risquent de ressurgir".

Le continent africain devra faire face à des défis redoutables dans les années 90 pour s'efforcer d'améliorer le niveau et la qualité de vie de sa population. La baisse de production économique, dans un contexte de conditions de sécheresse sévère, la détérioration des termes de l'échange, la faible demande internationale ainsi que les coûts élevés de service de la dette restent une source de grave préoccupation. Alors que la perspective de croissance à long terme a des implications de politique pour améliorer le capital humain, mobiliser l'épargne nationale et promouvoir les exportations, nous devons dans un même temps admettre les problèmes inhérents de structure. Certains d'entre eux resteront insurmontables tant que les contraintes extérieures - à savoir la baisse des recettes d'exportation, la pénurie de finances pour le développement et la charge écrasante du service de la dette - joueront un rôle important dans la production

M. Olhaye (Djibouti)

macro-économique toujours insuffisante des économies des pays africains. Ces contraintes mettent un frein sérieux à la restructuration économique et aux réformes politiques qui ont pour but de favoriser le redressement et d'assurer la croissance soutenue et le développement.

Les effets adverses des dettes extérieures paralysantes sont d'une portée considérable et insondables avec un service de la dette qui engloutit plus de 40 % des recettes d'exportation en ce qui concerne l'Afrique. Selon le Rapport économique sur l'Afrique, 1989, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) : "La croissance continue du volume de la dette et du ratio de la dette souligne la charge excessive imposée aux économies africaines et leur vulnérabilité aux développements extérieurs adverses. En conséquence, pour bien comprendre la crise de la dette africaine, il faut la replacer dans le contexte des développements adverses concomitants dans le prix des marchandises et des flux de ressources et dans les efforts d'ajustement en cours".

Ici, nous souhaitons prendre acte de notre satisfaction profonde devant les décisions opportunes et généreuses d'annuler entièrement les encours de dettes publiques de plus de 30 pays africains, prises par la France, le Canada, la Belgique, l'Italie et les Etats-Unis d'Amérique.

Il semblerait que la plupart de ces initiatives prises pour alléger le poids de la dette aient, malheureusement, pour stratégie commune d'associer l'allègement de la dette ou les arrangements de son rééchelonnement à des programmes de réajustement à moyen terme, y compris un solide élément de réformes structurelles qui, dans le jargon du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, "ont pour but de réduire les distorsions économiques et les déséquilibres financiers". La plupart du temps, une semblable stratégie n'atteint pas l'objectif espéré. En fait, elle engendre plutôt des difficultés indicibles et des troubles civils dans le pays, sans parler, bien entendu, de la portée politique inévitable de l'impact d'un réajustement structurel.

Peut-être ne s'agit-il pas tant d'un défaut de stratégie que de sa véritable pertinence par rapport au niveau et au mode de développement de la plupart des pays en voie de développement, et en particulier de l'Afrique où la croissance économique zéro reste une constante caractéristique, en dépit de la présence du chiffre le plus élevé de conseillers étrangers par habitant dans le monde. Ceci,

M. Olhaye (Djibouti)

indéniablement, est au coeur du problème. S'il n'en était pas ainsi, on serait en droit de se demander pourquoi les conditions sociales et économiques de l'Afrique aujourd'hui sont bien pires qu'il y a 25 ans, vu les importantes injections d'assistance technique et financière de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et des pays industrialisés.

Il est grand temps, par conséquent, que les principaux organismes internationaux de développement reconnaissent le caractère unique de ce groupe de pays et mettent au point une nouvelle théorie philosophique et un contexte théorétique appropriés pour une stratégie de développement humain qui réponde aux besoins locaux et soit de grande portée. Il va sans dire que cela nécessite du courage et une vision iconoclaste de la part de ces institutions.

M. Olhaye (Djibouti)

La Déclaration finale de Belgrade du Mouvement des pays non alignés nous met en garde : "Il ne peut y avoir ni stabilité ni de meilleures perspectives mondiales sans réduire les disparités du développement universel."

Nous restons confiants que la raison l'emportera pour écarter une crise imminente qui risque d'engloutir un segment important de l'humanité.

Les Nations Unies peuvent utilement servir de forum pour traiter de la nature douloureuse de ce problème qui couvre pratiquement tous les domaines, y compris la production agricole, l'industrie, l'économie, les finances, le commerce, l'éducation, l'infrastructure, la recherche, le logement et la santé.

Le monde est dans un état de fermentation perpétuelle due aux effets des différends les plus épineux malgré une amélioration du climat politique international. Au Moyen-Orient, l'Intifada en Palestine occupée entre dans son vingt-deuxième mois de carnage, de brutalité et d'effusions de sang qui se prolongent sans relâche. Que le problème palestinien ne fasse pas encore l'objet d'un dialogue ou d'une conférence internationale proprement structurée démontre bien l'échec de la diplomatie internationale.

A notre avis, toutes les autres solutions ont été essayées. A la place d'un compromis politique pratique et d'un progrès proche vers les négociations directes, nous sommes attristés de voir Shamir insuffler à nouveau distraction et confusion; cette fois-ci, une proposition d'élection faite sur mesure qui n'est pas autre chose qu'un fait accompli, une duperie, une simple prolongation de l'affreux statu quo. Evidemment, on était sûr qu'elle ne verrait jamais le jour! Heureusement, grâce à la dextérité diplomatique égyptienne, le Président Moubarak, cherchant un biais pour ne pas perdre de vitesse, a dévoilé, non pas une alternative au plan de Shamir, mais un programme en 10 points qui servirait de base à un dialogue exhaustif. Il a reçu un support massif des Palestiniens, du Parti travailliste israélien et de l'Administration américaine. Toutefois, nous savons tous ce qu'il en est advenu; il est la dernière victime en date, parmi tant d'autres séries d'initiatives de paix, de projets ou de propositions du soi-disant cabinet intérieur du Gouvernement israélien.

Dans ces circonstances, il est permis de douter qu'Israël va un jour se diriger vers la paix avant que la violence ne détruise toutes les perspectives de cette même paix.

M. Olhaye (Djibouti)

A l'heure actuelle, il semble que la seule option politique viable pour Israël, selon les paroles d'un ministre du cabinet israélien, est celle qui promet la poursuite de "la force, de la puissance et des supplices physiques".

Le gouffre de méfiance qui va en s'agrandissant au Moyen-Orient pose de sérieux obstacles à la diminution des tensions entre les superpuissances. Nous demandons aux Etats-Unis d'user de leur influence considérable sur Israël pour mettre réellement un frein à son attitude récalcitrante. De plus en plus, Israël se montre imperméable à l'opinion internationale et à la croisade morale; imperméable à l'Assemblée générale des Nations Unies et aux résolutions et décisions du Conseil de sécurité; imperméable aux pressions et content de faire monter le courroux international. A l'encontre d'Israël, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), seul représentant du peuple palestinien, a amplement démontré au monde qu'elle pouvait être un partenaire crédible dans un accord de paix international. Ses changements de politique historiques, comprenant la cessation de toutes les hostilités et l'acceptation du principe des deux Etats basée sur les résolutions pertinentes des Nations Unies, exigeaient une réciprocité sans équivoque de la part d'Israël : accepter le principe de la terre contre la paix, restaurer pleinement les droits politiques des Palestiniens, y compris leur droit à l'autodétermination.

Il est ironique que l'ouverture faite par l'OLP renforce l'intransigeance d'Israël. Nous sommes d'avis que la position de l'OLP offre une base raisonnable d'honnêteté, d'équité et de justice. Le rejet pur et simple de la notion d'Etat palestinien est totalement injustifié. Demander davantage de concessions unilatérales de la part de l'OLP sans flexibilité réciproque d'Israël ne servirait en aucune façon la cause de la paix.

Au Liban, les guerres de chars d'assaut dans les villes et les duels d'artillerie ont fait beaucoup de victimes parmi la population civile innocente. Quatorze ans d'affrontements civils sectaires, aggravés par des guerres par personnes interposées sur son sol ont causé des dégâts et des souffrances indicibles et créé chaos, divisions et anarchie. L'agonie du Liban est vouée à persister jusqu'à la restauration totale de l'autorité libanaise. Nous approuvons sans restrictions les initiatives du Comité tripartite de la Ligue arabe pour la restauration de la souveraineté du Liban et de son intégrité territoriale.

M. Olhaye (Djibouti)

Nous nous félicitons des événements positifs qui ont amené l'indépendance de la Namibie. Près de trois décennies d'efforts diplomatiques pour sortir de l'impasse ont finalement porté leurs fruits et la Namibie prendra bientôt place parmi les nations libres de ce monde. Depuis le début de la mise à exécution du projet des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie, selon la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité, on a essuyé de multiples mais inévitables revers : la menace du Koevoet - célèbre force contre-insurrectionnelle -; l'irrégularité de l'inscription et l'absence de vote au scrutin secret, pour n'en citer que quelques-uns. Nous sommes néanmoins fiers de l'assurance donnée par la SWAPO de son dévouement à la paix, aux droits de l'homme et au pragmatisme économique. Un esprit de leadership si positif préparera le terrain pour une authentique réconciliation nationale.

En Afrique du Sud, on présume trop du mot "changement" dans l'esprit et dans les émotions de la majorité noire. Le nouveau Président persiste à déclarer à son pays et au monde qu'une ère de changement est en vue. Affectation et simple rhétorique ou prélude à un programme de réformes fondamentales? Les mois à venir nous le diront. On a associé son nom à l'introduction et à la défense des lois de l'apartheid. Sera-t-il maintenant l'instrument de changement dont le pays a sérieusement besoin, pour libérer Nelson Mandela et d'autres prisonniers politiques, et négocier avec l'ANC une constitution post-apartheid? Nous restons en fait sceptiques quant à sa promesse d'apporter un changement réel. L'Afrique du Sud reste un pays rongé par une méfiance profonde et par la division. Plus de trois millions de Sud-Africains noirs sont enlevés de force, cause de grandes souffrances et de perturbations sociales. Une constante de l'apartheid consiste à refaire le tracé des frontières des homelands tribaux, ce qui entraîne des privations et de violentes répressions, souvent associées à la torture, aux bastonnades et aux mutilations.

Il reste beaucoup à faire : entre autres, traduire les platitudes et ambiguïtés de De Klerk en un programme de réformes positives. Tant que le système répréhensible d'apartheid sera en place, il est impensable d'envisager la possibilité d'amener les Noirs qui ne votent pas encore au gouvernement ou même de construire une nouvelle Afrique du Sud où la majorité noire bénéficierait de pleins droits politiques non spécifiés.

M. Olhaye (Djibouti)

Nous exigeons l'annulation pure et simple des mesures répressives et du racisme institutionnel, la fin de l'autorité pure de la minorité, l'affirmation des droits politiques et économiques et, enfin, la création d'institutions démocratiques. A propos de changement ou d'espoir, nous ne pouvons que nous rappeler l'immortelle prophétie du regretté Alan Paton, géant littéraire infatigable et activiste anti-apartheid qui, il y a plus de 30 ans, écrivait : "L'Afrique du Sud est le genre de pays où l'on est plein d'espoir le lundi pour mieux être catapulté dans le désespoir absolu le mardi."

M. Olhaye (Djibouti)

Quant à M. De Klerk, avec lui, c'est toujours : "Les affaires continuent". Faute de véritables réformes de grande envergure, la communauté internationale doit continuer à intensifier sa pression pour l'abolition totale de l'apartheid.

La situation dans le Golfe reste imprévisible et vulnérable. Le processus de paix a besoin d'un souffle nouveau. Nous sommes heureux que le cessez-le-feu se prolonge, sous la supervision des forces de maintien de la paix des Nations Unies, et que la destruction sans discrimination de propriétés et la perte de vies précieuses soient écartées. Nous regrettons de constater l'absence de progrès en ce qui concerne l'application totale de la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité. L'impasse actuelle de "ni guerre ni paix" a de dangereuses implications pour une paix durable dans la région. Nous sommes persuadés qu'il y va de l'intérêt à la fois de l'Iraq et de l'Iran de faire preuve de plus de bonne volonté et de flexibilité pour négocier de bonne foi, afin de permettre l'échange des prisonniers de guerre et de prendre d'importantes initiatives pour assurer la normalisation des relations.

Djibouti espérait vivement que la Conférence de Paris sur le Kampuchea allait mettre fin au conflit et à la tension, et préparer le terrain pour le rétablissement des pleins droits du peuple. Aucune stabilité durable n'est possible en Asie du Sud-Est tant que les forces étrangères ne se retireront pas complètement et que le peuple cambodgien ne sera pas libre de déterminer sa destinée. Nous encourageons donc fortement un règlement de paix général de la question cambodgienne.

En ce qui concerne le Sahara occidental, nous soutenons l'action des Nations Unies et de l'Organisation de l'unité africaine, qui orientent leurs efforts vers la recherche d'une solution durable au problème.

Nous sommes à quelques mois du deuxième anniversaire de la conclusion des Accords de Genève sur l'Afghanistan et il n'y a toujours pas de perspective de paix à l'horizon. Nous sommes d'avis que la paix et la tranquillité échapperont toujours au peuple afghan tant qu'il n'y aura pas de gouvernement élu au suffrage populaire et représentatif.

Dans la péninsule Coréenne, le dialogue nous donne bon espoir pour les deux Etats et nous espérons que ces échanges contribueront effectivement à l'amélioration des relations, et mettront davantage en relief la perspective d'une

M. Olhaye (Djibouti)

unification pacifique. Selon le principe de l'universalité, et avec le désir le plus sérieux d'apaiser les tensions dans la péninsule, nous apportons notre soutien à l'admission des deux Corée, séparément ou simultanément, comme membres à part entière des Nations Unies.

Des dangers alarmants pour l'environnement ne cessent de poser, ou pourraient poser, des menaces sérieuses à la condition et à la survie humaines. Nous avons pour habitude de traiter les questions d'environnement - telles que la dégradation des ressources et leur épuisement, les déchets solides dangereux et la pollution - de phénomènes purement passagers. Des désastres tels que la désertification, la destruction de la forêt tropicale humide, la sécheresse et la famine ont laissé un impact durable dans le monde, et en particulier en Afrique. Nous sommes convaincus que les questions de développement sont inséparables du développement économique, et cette prise de conscience devrait fournir le souffle nouveau qui permettra d'aboutir à une concertation d'efforts de collaboration à la base. C'est en réponse à cette préoccupation commune que les six pays de l'Afrique de l'Est ont forgé une "unité d'environnement" par la création de l'Autorité intergouvernementale pour la sécheresse et le développement (IGADD). Siégeant à Djibouti, l'IGADD est en passe de devenir rapidement le catalyseur de la formulation de politiques appropriées et de projets dans chaque pays membre. Nous désirons exprimer notre gratitude aux nombreux pays et organismes qui continuent à assurer l'IGADD de leur soutien institutionnel et des ressources financières nécessaires.

Comme le disait notre Président, S. E. El Hadj Hassan Gouled Aptidon, "Les vrais ennemis de l'homme ne sont pas les autres, mais la famine, les maladies, le manque d'eau, le manque d'abris et la pauvreté." Ces besoins fondamentaux et prioritaires de l'être humain exigent de nous beaucoup plus d'attention et l'allocation de ressources adéquates.

Malgré des progrès satisfaisants et substantiels constatés dans différents secteurs socio-économiques, Djibouti demeure un pays démuné, bien loin encore de la réalisation de ses objectifs de développement. Les conditions climatiques défavorables, la baisse des activités économiques, l'afflux constant des réfugiés, la congestion énorme des services sociaux, et les contraintes externes représentent des facteurs qui militent contre un progrès sain et stable. Les pluies

M. Olhaye (Djibouti)

torrentielles suivies d'inondations destructrices survenues à Djibouti ces derniers mois ont causé des dégâts considérables à l'infrastructure vitale.

A cet égard, nous sommes reconnaissants aux pays amis et aux organisations qui ont rapidement et généreusement fourni des provisions médicales et des secours opportuns. Nous espérons que la communauté internationale continuera de soutenir les efforts de développement réels déployés par Djibouti.

En conclusion, je souhaite affirmer que la République de Djibouti a un intérêt vital à la fois dans la paix et dans l'établissement d'un climat de confiance dans notre partie du monde. Pour une jeune nation, petite, et au demeurant sans ressources, le maintien d'une harmonie interne va de pair avec la poursuite d'une politique étrangère réaliste et prudente. Notre diplomatie positive sur le plan régional et international continuera d'être menée parallèlement à une politique nationale pragmatique.

M. BWANALI (Malawi) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, au nom de la délégation du Malawi, j'ai le grand plaisir de féliciter l'Ambassadeur Garba de son élection à l'unanimité à la présidence de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale. Il apporte à ce poste important des qualités politiques et diplomatiques éprouvées, et la richesse d'une vaste expérience des affaires internationales. Nous connaissons déjà les résultats remarquables qu'il a obtenus dans les nombreux postes importants qu'il a occupés, au service de son pays et dans les organisations internationales, y compris les Nations Unies, en ce qui concerne la promotion de l'entente et de la coopération internationales. Nous avons donc toute confiance que sous sa direction, l'Assemblée conduira ses travaux de façon satisfaisante, en cherchant à élaborer des résolutions pragmatiques. Je tiens à l'assurer de la pleine coopération du Malawi à tous moments.

Ma délégation souhaite également féliciter son prédécesseur, M. Dante Caputo, l'ancien ministre des affaires étrangères de l'Argentine, de la façon efficace dont il a présidé la quarante-troisième session, au cours de laquelle l'Assemblée générale a été en mesure de s'acquitter de presque tout le travail qui lui avait été confié. Nous pensons que ce succès vient en grande partie de la façon

M. Bwanali (Malawi)

systematique dont M. Caputo s'est acquitté des devoirs et des responsabilités qui lui avaient été confiés, ainsi que de la fermeté et de l'impartialité dont il a fait preuve en dirigeant les débats de l'Assemblée. Ma délégation lui souhaite plein succès dans ses entreprises futures.

Qu'il me soit permis d'exprimer la satisfaction du Gouvernement du Malawi devant la façon dont notre éminent Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, a continué de gérer et de diriger les affaires de l'Organisation des Nations Unies. Au cours des 12 derniers mois, des efforts supplémentaires ont été faits pour améliorer les opérations de l'Organisation, et également la gestion de ses ressources financières et autres.

Entretemps, nous constatons la patience et la diligence avec lesquelles le Secrétaire général et son personnel se sont acquittés des mandats qui leur avaient déjà été confiés par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité, notamment en ce qui concerne la solution de problèmes déjà existants; nous avons également noté avec satisfaction les initiatives opportunes prises par le Secrétaire général des Nations Unies pour faciliter la recherche de solutions aux problèmes qui ont surgi depuis la dernière session de l'Assemblée, contribuant ainsi efficacement à réduire les tensions et les conflits internationaux, tout en encourageant en même temps la compréhension et la coopération.

M. Bwanali (Malawi)

Ma délégation tient à assurer le Secrétaire général et son personnel du plein appui du Gouvernement du Malawi aux efforts inestimables qu'ils déploient en faveur du maintien de la paix internationale et de la promotion de la compréhension, de la coopération et du développement internationaux.

Ma délégation tient aussi à faire état de l'optimisme que lui inspirent les nombreux signes de l'évolution apparemment positive constatée au cours des 12 derniers mois dans le domaine de la paix internationale. Car même si cette période a été marquée par quelques moments de tension et de conflit, dans l'ensemble l'atmosphère internationale semble s'être caractérisée par un calme relatif.

Bien qu'il semble que l'atmosphère soit à l'optimisme sur le plan politique, du point de vue économique, la situation est malheureusement loin d'être aussi encourageante. Malgré les initiatives très intéressantes prises ou proposées par des pays industrialisés du Nord, le déséquilibre des relations Nord-Sud persiste, la balance continuant de pencher en faveur du Nord. En même temps, la situation économique de la plupart des pays en développement a continué de se détériorer rapidement, compromettant par le fait même leur stabilité politique et sociale.

La délégation du Malawi désire s'associer aux orateurs précédents qui ont fait état du plaisir et de l'encouragement qu'ils ont ressentis en constatant que, très bientôt, un certain nombre de conflits et de différends, qui préoccupent depuis longtemps la communauté internationale, pourraient ne plus figurer à l'ordre du jour de l'Assemblée. Nous songeons notamment à la question du Territoire de la Namibie, qui, sous la supervision des Nations Unies, semble désormais fermement engagé sur la voie de l'indépendance. Le Malawi s'est réjoui à l'annonce de la conclusion des accords signés à New York en décembre 1988, accords qui prévoyaient le retrait des troupes cubaines et sud-africaines d'Angola et qui ont facilité l'application de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité relative à l'indépendance de la Namibie.

En dépit de certaines difficultés qui ont menacé de faire échouer le processus de transition en Namibie, nous pensons qu'il est désormais permis d'espérer sérieusement que les élections de l'Assemblée constituante auront lieu en novembre comme prévu et qu'au nouvel an, le nouvel Etat de Namibie verra enfin le jour. A tous ceux qui pourraient encore être tentés de faire obstacle au processus de transition vers l'indépendance, nous posons les questions suivantes : le peuple de

M. Bwanali (Malawi)

Namibie n'a-t-il pas suffisamment attendu l'indépendance de son pays? Le peuple de Namibie n'a-t-il pas payé suffisamment cher son droit naturel à la liberté?

Nous voudrions rendre un hommage tout particulier au Secrétaire général et à tous ceux qui servent dans les rangs du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT), pour le courage et la détermination avec lesquels ils s'efforcent d'appliquer fidèlement le processus d'indépendance, tel qu'énoncé dans la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité. Reconnaisant l'importance de ce processus d'indépendance et dans l'espoir de pouvoir contribuer activement à en assurer la mise en oeuvre, mon pays a décidé de se joindre au Groupe d'observateurs de l'Organisation de l'unité africaine en Namibie. En attendant, la délégation du Malawi espère voir la Namibie prendre la place qui lui revient à l'Assemblée à la prochaine session.

Lorsque j'ai eu l'honneur de prendre la parole à l'Assemblée, lors de sa quarante-troisième session, j'ai fait remarquer que la plupart des succès remportés sur un certain nombre de questions politiques au cours des 12 mois précédents étaient essentiellement dus à la coopération entre les superpuissances - Etats-Unis d'Amérique et Union des Républiques socialistes soviétiques. Dans ce contexte, ma délégation avait exprimé l'espoir que les deux superpuissances porteraient également leur attention sur deux des problèmes apparemment les plus difficiles à résoudre auxquels la communauté internationale ait à faire face : l'impasse politique au Moyen-Orient et la situation dangereuse existant en Afrique australe du fait de la campagne orchestrée par l'Afrique du Sud pour préserver sa politique d'apartheid.

Le Malawi constate avec un vif encouragement qu'il semblerait que les superpuissances aient réellement commencé à coopérer sur ces questions, à en juger par les faits nouveaux extrêmement significatifs intervenus récemment et qui laissent entrevoir la possibilité de nouvelles façons d'aborder ces deux questions.

En ce qui concerne l'Afrique australe, nous avons assisté, ces 10 derniers mois, à plusieurs progrès encourageants. De l'avis de mon pays, le plus significatif est sans doute l'apparente volonté de trouver des solutions pacifiques et négociées aux différends et conflits politiques existants.

A ce propos, nous nous félicitons de l'accord conclu en juin par les dirigeants de l'Angola et l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), accord qui prévoit la signature d'un cessez-le-feu entre les forces armées

M. Bwanali (Malawi)

angolaises et les forces de l'UNITA et demande également des négociations en vue d'un règlement des divergences politiques entre les dirigeants du MPLA et l'UNITA.

Ma délégation constate qu'en dépit des difficultés qui ont empêché de progresser, les efforts se poursuivent pour trouver un moyen de relancer le processus de négociation. Nous appuyons ces efforts car, à notre avis, les négociations sont le seul moyen de parvenir à un règlement permanent et équitable.

Nous sommes également encouragés par l'annonce positive faite récemment à propos de la situation politique au Mozambique, où beaucoup trop de vies humaines et de biens précieux ont été perdus. En outre, le développement économique et social du Mozambique a été gravement entravé par l'insurrection des rebelles du RENAMO pendant 14 ans. Nous pensons qu'il est temps que le peuple du Mozambique puisse enfin jouir de la paix, de la stabilité et du développement socio-économique qu'il espérait voir s'instaurer à l'issue de sa longue et cruelle lutte de libération.

En tant qu'un des pays voisins du Mozambique qui ont été affectés par le conflit dans ce pays, le Malawi espère vivement que l'invitation lancée par le Président Joachim Chissano au RENAMO de se joindre à son gouvernement dans la recherche d'un règlement négocié portera fruit. Nous appuyons l'initiative audacieuse du Gouvernement du Mozambique en l'occurrence et j'aimerais donc saisir cette occasion pour dire que le Malawi est disposé à contribuer, dans toute la mesure de ses moyens, à la promotion des initiatives en cours et à leur succès.

Les pays de notre sous-région d'Afrique australe sont étroitement liés les uns aux autres - historiquement, politiquement, socialement et économiquement. Par conséquent, lorsqu'il y a instabilité ou conflit dans l'un de ces pays, l'effet s'en fait inmanquablement sentir sur les autres. Nous avons déjà été témoins des conséquences désastreuses des conflits en Angola et au Mozambique sur les pays voisins. De même, les tensions et les conflits engendrés par l'apartheid à l'intérieur de l'Afrique du Sud ont laissé une marque indélébile sur tous les Etats de l'Afrique australe. Nous pensons par conséquent que toute nouvelle escalade de la violence qui déferle actuellement sur ce pays aurait non seulement des conséquences néfastes pour le développement futur de l'Afrique du Sud elle-même mais aggraverait plus sérieusement encore les difficultés politiques et économiques que connaissent actuellement ses voisins.

M. Bwanali (Malawi)

C'est pourquoi le Malawi s'est réjoui de constater que le Gouvernement et certains mouvements anti-apartheid semblaient réfléchir à la meilleure façon d'amener un changement politique en Afrique du Sud. Nous exprimons l'espoir que cette évolution déclenchera un progrès rapide vers la solution du problème.

Pour ce qui est du Moyen-Orient, mon pays est convaincu que la déclaration faite en décembre dernier par l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), où elle reconnaissait l'Etat d'Israël, a levé le principal obstacle à la recherche sérieuse d'une solution aux problèmes politiques de la région. A notre avis, cette déclaration ne constitue toutefois que l'un des préalables d'une solution permanente et équitable. Les autres conditions sont le droit de l'Etat d'Israël, ainsi que de tous les autres Etats de la région, de vivre à l'intérieur de frontières sûres et reconnues et le droit du peuple palestinien à sa propre patrie.

Nous notons qu'à la suite de la déclaration de l'OLP où elle reconnaît l'Etat d'Israël et se déclare prête à entamer un dialogue sur l'avenir politique du peuple palestinien, un certain nombre de propositions intéressantes ont été faites sur la façon de résoudre les problèmes du Moyen-Orient. Nous nous félicitons du dialogue, direct et indirect, noué entre les différentes parties au conflit du Moyen-Orient dont il a été question ces derniers mois, et nous espérons sincèrement que cette évolution se poursuivra, facilitant ainsi la recherche d'un règlement du problème du Moyen-Orient acceptable pour tous.

Une autre question qui, à notre avis, nécessite l'attention concertée des grandes puissances, notamment des superpuissances, est la situation au Liban. A cet égard, nous sommes heureux de noter la reprise des efforts panarabes visant à amener les deux parties, après 13 ans de guerre civile, à négocier un accord permanent de paix. Nous tenons cependant à lancer un appel à tous ceux qui ont une influence sur la situation au Liban et sont concernés par cette situation pour qu'ils lui consacrent d'urgence la plus grande attention.

M. Bwanali (Malawi)

Entre-temps, nous voudrions signaler que pour qu'elle soit viable, toute solution à cette question doit inclure le retrait total de toutes les troupes étrangères et de tous les éléments étrangers du Liban. Car à moins que les forces extérieures ne soient plus présentes physiquement dans le pays et s'abstiennent d'encourager les rivalités intercommunautaires entre les différentes populations du Liban, la paix ne pourra revenir dans le pays. Nous lançons donc un appel à tous les voisins du Liban afin qu'ils respectent sa souveraineté et s'abstiennent de s'ingérer dans ses affaires intérieures.

En ce qui concerne le problème du Sahara occidental, nous sommes encouragés par la poursuite de la coopération entre les Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine (OUA). En fait nous nous félicitons de certaines des initiatives les plus récentes du Secrétaire général sur la question. Cependant la délégation du Malawi constate avec un profond regret que malgré l'optimisme qui est né de l'acceptation l'an dernier par le Maroc et le Front Polisario de la proposition faite par M. Pérez de Cuéllar afin de trouver une solution à la question, aucun autre progrès, semble-t-il, n'a été réalisé. Nous pensons qu'il faut maintenant agir, car le temps presse.

Ma délégation continue à espérer qu'une paix durable pourra bientôt s'étendre aux parties du monde en proie aux conflits. Le Gouvernement du Malawi appuie donc les efforts déployés afin de trouver des solutions aux différentes zones de tension et de conflit en Méditerranée, en Asie, en Asie du Sud-Est ainsi qu'en Amérique centrale. Nous nous félicitons tout particulièrement du retrait de toutes les troupes étrangères de ces régions en tant que première étape vers une solution durable à ces différents problèmes.

Trouver une solution à tous les conflits régionaux existants - ainsi qu'à ceux qui pourraient encore se produire - pourrait certes conduire à une forme de paix, mais ne pourrait assurer à notre avis une paix permanente ou garantir la sécurité internationale. Il est indispensable pour cela d'éliminer les causes des différends entre les nations, ainsi que les instruments de guerre qui encouragent les nations à transformer leurs différends et leurs tensions en des conflits armés. L'adage "qui veut la paix prépare la guerre" n'est plus un principe valable sur lequel les nations doivent fonder leur sécurité. Nous pensons plutôt que la sécurité exige que l'on modifie cet adage pour dire : "Qui veut la paix prépare la paix".

M. Bwanali (Malawi)

A ce propos, la délégation du Malawi est encouragée de constater que l'effort international concerté dans la recherche de moyens pour un désarmement total, général et global demeure une haute priorité malgré les revers parfois essuyés. Nous nous félicitons du rôle important joué par les Nations Unies pour que cette question reste au centre de l'attention à l'échelle internationale.

Nous sommes également encouragés par l'accroissement constant de la coopération entre les superpuissances en matière de désarmement. Les initiatives et mesures qu'elles ont prises, ou à propos desquelles des accords ont été signés, notamment en ce qui concerne l'élimination et la réduction de certains types et classes d'armement dans leurs arsenaux respectifs, ont eu un effet positif sur la campagne mondiale en faveur du désarmement.

Permettez-moi cependant d'exprimer l'espoir du Gouvernement du Malawi que les superpuissances se rendront compte que, alors que l'élimination de tous les types d'armes est indispensable et urgente, l'objectif de désarmement global et de sécurité sera grandement facilité si l'espace extra-atmosphérique est utilisé uniquement à des fins pacifiques pour améliorer les connaissances de l'homme et promouvoir son développement et son bien-être sur sa propre planète.

Ma délégation s'inquiète de voir que la situation sur le front économique, notamment celle de la majorité des pays en développement, continue à se dégrader bien que les conséquences désastreuses de cette situation pour la paix mondiale et la sécurité soient parfaitement claires. Le fardeau de la dette qui frappe les pays en développement a atteint un point de crise. Le courant inverse net de capitaux des pays en développement vers les pays développés atteint actuellement des milliards de dollars. Les termes de l'échange ne sont pas réalistes. Les prix des produits de base des pays du Sud en développement continuent de chuter alors que les barrières tarifaires sur les produits manufacturés ont augmenté sur les marchés des pays développés du monde.

Nous avons bien sûr suivi de près les événements qui ont suivi la Déclaration de Montréal du groupe d'Etats industrialisés, faite en 1988, et nous avons également pris note avec un certain intérêt des récentes initiatives, en particulier de celles des Etats-Unis, du Canada et de la France, visant à soulager les pays qui ont à faire face au fardeau de la dette le plus élevé.

Aussi satisfaisantes soient-elles, ces initiatives ne peuvent que servir de palliatif aux problèmes économiques considérables que connaissent ces pays. En

M. Bwanali (Malawi)

outre, nous ne sommes pas certains de l'utilité ni de l'équité des conditions dont sont assorties certaines de ces initiatives comme l'acceptation d'un programme d'ajustement prescrit de l'extérieur. C'est particulièrement vrai si on considère que l'application ou l'efficacité de ces schémas d'ajustement n'est universelle. En fait, même s'il y a eu des effets positifs apparents, comme cela semble être le cas pour l'équilibre de la comptabilité nationale, le coût social de l'application de ces programmes a été très élevé et porteur de grands risques politiques pour les gouvernements concernés.

Ma délégation souhaite rappeler que dans l'examen à mi-parcours qui a eu lieu en 1988, du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990, l'Assemblée générale avait souligné le consensus selon lequel les programmes d'ajustement structurels actuellement prescrits par les institutions financières internationales comme le Fonds monétaire international avaient tendance, notamment dans le cas de l'Afrique, à exacerber plutôt qu'à améliorer la situation économique du continent. C'est pour cette raison que les Etats africains ont pris l'initiative d'envisager la possibilité d'appliquer d'autres programmes ou mécanismes d'ajustement. Les ministres africains des finances et de la planification économique ont récemment adopté avec les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine, la Stratégie de rechange pour la revitalisation de l'économie africaine. La deuxième session du Conseil économique et social l'a déjà examinée, et l'Assemblée sera bientôt saisie de ce document. Cette stratégie a été étudiée par les experts des institutions financières internationales, notamment le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, qui ont trouvé qu'elle pouvait servir de solution de rechange aux mécanismes d'ajustement structurels actuels. La délégation du Malawi espère sincèrement que l'Assemblée générale pourra lui apporter son appui.

Compte tenu des facteurs tels que cette stratégie et des autres moyens de traiter les problèmes économiques, la délégation du Malawi estime que faire des programmes présentés par le FMI et la Banque mondiale une condition préalable pour obtenir une assistance économique n'est pas vraiment utile ni pleinement justifié.

La crise économique que connaissent les pays en développement, comme l'expérience l'a prouvé, ne peut être redressée en traitant simplement un aspect indépendamment des autres. Nous avons toujours dit que la façon la plus efficace

M. Bwanali (Malawi)

de résoudre le problème était d'adopter une démarche globale, traitant de tous les aspects conjointement, à la fois du point de vue des pays en développement et des pays développés. Ce n'est qu'ainsi que l'on pourra trouver une formule globale et efficace pour résoudre les problèmes existants.

C'est pour cette raison que ma délégation attend avec impatience la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à la coopération économique, qui doit se tenir en avril 1990. Nous espérons sincèrement que la session extraordinaire donnera l'occasion aux pays créanciers du Nord et aux Etats débiteurs du Sud d'oeuvrer de concert pour trouver de meilleures solutions à ces problèmes. Comme l'ont constaté les experts économiques et du développement, les problèmes qui affligent en ce moment les pays en développement ont une incidence tout aussi négative sur les économies des pays développés. Une solution à ces problèmes bénéficierait à tous. Trouver une solution efficace est donc par le fait même une responsabilité mutuelle des pays développés comme des pays en développement.

La délégation du Malawi souhaite, au nom du Gouvernement du Malawi, exprimer sa satisfaction face à l'apparente amélioration des ressources financières de notre organisation. Il est également encourageant d'apprendre dans le rapport du Secrétaire général que les Etats Membres qui ont des arriérés au budget ordinaire feront davantage d'efforts afin de mettre leurs comptes à jour. Nous constatons également que le programme de restructuration, entamé en 1987, se poursuit sans heurts et que dans la plupart des cas il donne les effets souhaités.

La capacité des Nations Unies de fonctionner efficacement et d'offrir les services qui sont de son ressort, dépend de ressources financières et humaines adéquates. L'amélioration continue du niveau des fonds dont l'Organisation peut disposer et l'amélioration de la qualité du personnel qui la sert, nous donnent l'assurance que les Nations Unies seront en mesure de continuer à fournir l'assistance précieuse qui peut permettre à des pays comme le Malawi de mettre en oeuvre leurs programmes nationaux de développement économique et social.

M. Bwanali (Malawi)

A cet égard, je souhaite profiter de cette occasion pour exprimer la gratitude du Gouvernement du Malawi aux Nations Unies pour l'assistance qu'elles continuent de lui apporter. Mon gouvernement est particulièrement reconnaissant de l'assistance spéciale qui lui a été fournie grâce à différents programmes interinstitutions coordonnés par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés dans le cadre du problème de réfugiés que continue de connaître le Malawi. A ce propos, je voudrais encore dire combien mon gouvernement encourage et apprécie la coopération qu'il a également reçue des donateurs bilatéraux et autres.

Comme l'Assemblée générale le sait, le Malawi fournit depuis 1986 un abri aux réfugiés du Mozambique qui sont maintenant près de 700 000, soit environ 8 % de notre population nationale. Tout en étant disposés à offrir hospitalité et refuge à nos frères et à nos soeurs, nous devons admettre que la capacité économique du Malawi est très limitée et que le grand nombre de réfugiés a considérablement pesé sur l'infrastructure sociale et économique du pays.

L'Assemblée doit savoir que cet afflux démographique a provoqué le problème du déplacement intérieur de Malawiens qui ont été contraints à quitter les régions maintenant occupées par les réfugiés. Cela a posé des problèmes encore plus graves au Gouvernement car même si l'assistance extérieure a été généreuse, il n'a pu s'attaquer à ce problème.

Je souhaite informer les institutions donatrices, à la fois bilatérales et multilatérales, que dans le cas du Malawi l'assistance apportée à la communauté des réfugiés ne peut être et n'est en aucun cas réorientée au profit de la population indigène du Malawi. C'est pourquoi ma délégation souhaite faire appel encore une fois, au nom du Gouvernement du Malawi, à une assistance internationale accrue afin de pouvoir venir en aide aux réfugiés qui ont afflué au Malawi.

Pour terminer, je souhaite transmettre encore une fois au Président tous nos vœux de succès personnel et de réussite dans les délibérations de l'Assemblée.

M. SEY (Gambie) (interprétation de l'anglais) : Je souhaite tout d'abord exprimer à M. Garba mes chaleureuses félicitations pour son élection à la présidence de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale. Son élection unanime constitue une preuve évidente de la considération, de l'estime et de la confiance particulières dont il peut se prévaloir au sein de cette assemblée grâce

M. Sey (Gambie)

à sa grande expérience de diplomate averti, de soldat courageux et d'homme d'Etat. Elle est également le témoignage de notre respect pour son grand pays et son grand peuple. Mon pays entretient des relations particulièrement cordiales avec la République soeur du Nigéria et nous sommes très fiers du rôle d'avant-garde que son pays a toujours joué et continue de jouer dans la cause de la liberté, de la justice et de la paix. Tout en lui souhaitant plein succès dans sa présidence, je puis l'assurer de l'appui entier et de toute la coopération de ma délégation tout au long de la session.

Je souhaite également exprimer nos remerciements et notre gratitude sincères à son prédécesseur, M. Dante Caputo, de l'Argentine, pour l'efficacité avec laquelle il a dirigé les travaux de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale et pour les succès qu'il a obtenus. Quant au Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, je lui rends hommage pour les efforts constants et inlassables qu'il déploie pour promouvoir la paix mondiale et la compréhension internationale.

La quarante-quatrième session a lieu à un moment particulier dans l'histoire des relations politiques internationales, alors que la recherche de la sécurité et de la paix collectives a progressé, en particulier dans le cadre du climat de détente qui règne entre les deux superpuissances. On dit souvent que dans la diplomatie mondiale les choses évoluent très lentement, mais les événements positifs qui se sont produits récemment dans le règlement des conflits régionaux sont eux-mêmes sans précédent. Le début du processus d'indépendance en Namibie, le cessez-le-feu dans le Golfe et les progrès qui sont faits dans le règlement du problème kampuchéen sont des réalisations dont notre organisation peut s'enorgueillir à juste titre, et ma délégation espère sincèrement que cette tendance encourageante dans la recherche de solutions pacifiques aux conflits entre les nations sera consolidée dans les prochaines années. La Gambie estime que nous disposons, avec l'Organisation des Nations Unies, d'un mécanisme de règlement pacifique des différends entre les nations, d'un mécanisme capable de remplacer la méfiance par la confiance mutuelle, et la suspicion par la compréhension, et surtout d'un mécanisme qui permet d'institutionnaliser le dialogue plutôt que l'affrontement en tant que moyen de règlement des différends entre les nations.

M. Sey (Gambie)

Ma délégation pense également que les résultats qui ont été obtenus jusqu'à présent dans le règlement des conflits régionaux seront vains tant que la menace de la destruction nucléaire restera suspendue sur nos têtes comme l'épée de Damoclès. C'est pourquoi nous constatons avec satisfaction que le désarmement reste une question prioritaire dans l'ordre du jour des politiques mondiales. Les Nations Unies ont un rôle extrêmement important à jouer pour instaurer un climat propice à un dialogue constructif sur ce sujet critique. L'élimination des armes de destruction massive et la fin de la course aux armements non seulement serviront la cause de la paix et de la sécurité mondiales mais libéreront également des ressources humaines et matérielles qui pourront être consacrées à des programmes sociaux et économiques significatifs et profitables dans les pays en développement. A cet égard, la déclaration du Président Bush devant cette assemblée, selon laquelle les Etats-Unis sont prêts à détruire plus de 80 % de leurs stocks d'armes chimiques actuels, même avant la conclusion de la convention sur les armes chimiques, et la réponse positive qu'elle a reçue de l'Union soviétique représentent un événement sans précédent dans les relations entre les superpuissances que tous les Membres des Nations Unies devraient applaudir.

Néanmoins, nous devrions reconnaître, dans le monde en développement, que l'arrêt de la course aux armements par les superpuissances ne pourra réellement servir à mobiliser davantage de ressources pour le développement national tant que ces pays eux-mêmes continueront de consacrer des sommes colossales aux dépenses en matière de défense dans leurs budgets nationaux. Les montants disproportionnés que les pays en développement consacrent à leurs dépenses militaires non seulement excluent des ressources précieuses du développement national, mais remettent en question notre objectif déclaré du règlement pacifique des différends.

Il est regrettable que les progrès importants qui ont été faits dans le règlement de conflits régionaux ou dans l'instauration d'un climat favorable dans les relations politiques internationales en général ne trouvent pas leur traduction dans la situation de l'Afrique australe, où le régime minoritaire raciste de Pretoria continue de mener sa politique détestable d'apartheid sur le plan national et ses agressions contre les Etats de première ligne, provoquant ravages et souffrances indicibles dans la région.*

* Le Président assume la présidence.

M. Sey (Gambie)

Le régime malfaisant et scandaleux de l'apartheid demeure un affront inadmissible envers le monde civilisé et devrait être traité avec fermeté et intransigeance par la communauté internationale. Toute tentative visant à apaiser, à convaincre ou à amadouer le régime raciste de Pretoria pour qu'il change de politique ne servirait qu'à le renforcer dans son défi de l'opinion mondiale. Il est vrai que le vent du changement qui souffle à travers l'Afrique du Sud a provoqué un certain optimisme quant à la fin de l'apartheid. Mais il faut reconnaître que sans la position courageuse et résolue des combattants de la liberté de l'Afrique du Sud sous la direction de l'African National Congress (ANC) et d'autres mouvements démocratiques et populaires, associée à d'autres sanctions économiques limitées contre le régime d'apartheid, il n'y aurait pas eu de mouvement allant vers le changement dans ce pays. Il est donc nécessaire de maintenir et d'intensifier la pression en vue d'éliminer l'apartheid. Il ne faudrait pas laisser le régime raciste progresser à son propre rythme. Les peuples d'Afrique du Sud, ainsi que l'a montré la campagne actuelle de défi des lois et règlements ségrégationnistes, ne peuvent pas attendre indéfiniment que l'on apporte des réformes à un système qui ne peut pas être réformé et qui doit être détruit. La liberté est un droit inaliénable qui ne peut être ni négocié ni morcelé.

La Gambie est fermement convaincue que l'un des moyens les plus efficaces et les plus pacifiques de forcer Pretoria à entamer immédiatement des négociations de fond avec les représentants authentiques de la population majoritaire est l'imposition de sanctions globales et obligatoires contre le régime raciste.

La Gambie a suivi avec un vif intérêt l'application de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité, et nous sommes gravement préoccupés par les obstacles et les entraves que l'Afrique du Sud continue à dresser sur la voie du processus de l'indépendance. En raison des irrégularités qui obstruent toujours l'application de la résolution 435 (1978), les conditions minimums pour la tenue d'élections libres et équitables sont toujours absentes en Namibie. L'existence continue d'éléments paramilitaires notoires de Koevoet qui, sous différents masques, harcèlent et intimident la population locale dans un règne de terreur vise à bouleverser la campagne électorale de la South West Africa People's Organization (SWAPO) et à renforcer les chances électorales des fantoches de Pretoria à Windhoek. Il s'agit là d'un sabotage flagrant du processus d'indépendance et c'est

M. Sey (Gambie)

absolument inadmissible. Mais que peut-on attendre d'un régime qui souffre de faillite morale et de décadence institutionnelle? Ma délégation demande donc instamment au Conseil de sécurité de continuer à intensifier ses efforts visant à faire pression sur l'Afrique du Sud pour qu'elle respecte les résolutions 435 (1978) et 640 (1989), qui garantiront des élections libres et équitables en Namibie et mèneront rapidement le Territoire à l'indépendance.

Outre la situation critique en Afrique du Sud, le continent est toujours accablé par un certain nombre de conflits régionaux persistants. Nous espérons et souhaitons ardemment que ces problèmes de longue date et les nouveaux qui pourraient survenir, seront finalement résolus dans le cadre de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). La Gambie appuiera pleinement les efforts du président actuel de l'OUA, le Président Mohammed Hosni Moubarak de l'Egypte, en vue de trouver une solution pacifique à ces conflits.

En Afghanistan, ma délégation est très heureuse de constater que les troupes étrangères ont été retirées de ce pays déchiré par la guerre et nous espérons que des conditions favorables seront créées pour garantir le retour sûr de tous les réfugiés dans leur pays, assurant ainsi le rétablissement de la paix et de la stabilité en Afghanistan. Une fois de plus, j'aimerais saisir cette occasion pour rendre hommage à la République islamique du Pakistan pour le rôle précieux qu'elle a joué en fournissant un refuge à des millions d'Afghans déplacés et pour ses efforts en vue de créer une atmosphère qui contribuera à la solution du problème afghan.

Il est satisfaisant de noter l'arrêt des hostilités dans le conflit entre l'Iran et l'Iraq, un conflit qui a affligé la communauté internationale par l'intensité de sa destructivité. Nous demandons instamment aux deux parties de coopérer dans la mise en oeuvre de la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité afin que le processus de paix puisse aboutir à la réalisation des objectifs souhaités, qui sont ceux d'une paix authentique et durable dans le Golfe. La fin de ce conflit fratricide permettrait non seulement à l'Iran et à l'Iraq d'entreprendre la reconstruction nationale si nécessaire, mais permettrait également d'éliminer la menace d'internationaliser le conflit dans une région d'une importance économique et politique stratégique.

M. Sey (Gambie)

La situation au Kampuchea continue de préoccuper ma délégation. Malgré les efforts continus de la communauté internationale pour trouver une solution pacifique à ce conflit prolongé, qui a provoqué tant de souffrances, le problème n'est toujours pas résolu. Il faut espérer que la Conférence de Paris sur le Kampuchea, qui a été récemment suspendue, pourra reprendre dans un avenir proche et qu'un règlement global négocié sera réalisé, un règlement basé sur l'indépendance, la souveraineté et le statut de non-aligné du Kampuchea. Un véritable retrait des troupes étrangères du Kampuchea pourra, il faut l'espérer, accélérer le processus de paix dans ce pays, et ma délégation demande à toutes les parties au conflit de continuer à appuyer les efforts des Nations Unies et de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) pour résoudre le problème du Kampuchea.

En ce qui concerne la situation de la péninsule Coréenne, la Gambie se félicite du processus de dialogue qui a été entamé en vue d'assurer la réunification de ce pays divisé et nous sommes de l'avis que si l'accession aux Nations Unies pouvait faciliter le processus d'unification, la communauté internationale devrait appuyer l'admission des Coréens dans l'Organisation, conformément aux principes de l'universalité.

Au Moyen-Orient, la situation continue de présenter une grave menace à la paix et à la sécurité internationales. Ma délégation souhaite réitérer la conviction du Gouvernement de la Gambie, selon laquelle la question de la Palestine est au coeur du problème du Moyen-Orient, et qu'une solution juste et permanente ne peut être réalisée que si l'on rétablit les droits inaliénables et légitimes du peuple palestinien, y compris le droit à une patrie indépendante. Les Palestiniens ont souffert pendant des décennies et ont consenti de nombreux sacrifices à la poursuite de leurs aspirations, comme le manifeste bien l'Intifada qui dure depuis 22 mois. Ils ont aussi fait de nombreuses concessions dans la recherche de la paix et de la sécurité. Ces initiatives de paix sont hautement louables, et nous demandons une fois de plus à Israël de répondre d'une façon positive, pour que puisse commencer la recherche authentique de la paix au Moyen-Orient. Nous sommes convaincus que si l'attitude d'Israël ne change pas, la situation au Moyen-Orient continuera à être une menace envers la paix et la sécurité mondiales. C'est pour cette raison que les Nations Unies doivent participer de près à la recherche d'une solution au problème du Moyen-Orient et, à cet égard, ma délégation renouvelle son

M. Sey (Gambie)

appel pour qu'ait lieu une conférence internationale parrainée par les Nations Unies sur le Moyen-Orient avec la pleine participation de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) comme seul représentant légitime du peuple palestinien.

En Méditerranée orientale, la Gambie fera tout son possible pour encourager les contacts et les négociations entre les représentants des deux communautés à Chypre avec l'aide des bons offices du Secrétaire général des Nations Unies. C'est pourquoi nous appuyons pleinement la recherche d'un accord politique acceptable pour tous qui reconnaisse le statut d'égalité entre les deux communautés à Chypre.

M. Sey (Gambie)

La situation au Liban, qui s'aggrave sérieusement, nous préoccupe beaucoup. C'est pourquoi nous demandons aux belligérants de mettre fin à ce conflit qui dure depuis trop longtemps et qui, outre le lourd tribut qu'il prélève en vies humaines et en coûts matériels, continue de poser une grave menace à la paix et à la stabilité dans la région. Nous croyons que toute solution qui puisse garantir la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale du Liban doit comprendre le retrait total du territoire libanais de toutes les forces étrangères. Dans cet esprit, nous souhaitons manifester notre appui au plan de paix du Comité arabe tripartite, qui comprend les Royaumes d'Arabie saoudite et du Maroc et la République démocratique populaire d'Algérie, et nous nous félicitons des résultats déjà obtenus.

Bien que la présente session ait lieu à un moment où le climat politique international s'est considérablement amélioré, des déséquilibres structurels profonds subsistent encore dans l'économie mondiale et influent sur l'environnement international actuel. Le plus grave et le plus critique de ces déséquilibres est l'écart socio-économique qui ne cesse de s'élargir entre les pays développés et les pays en développement.

Ces tendances négatives non seulement menacent le tissu socio-économique et politique des pays en développement mais encore compromettent la sécurité et la paix politiques internationales, sans compter qu'elles saperont sans aucun doute les effets positifs du relâchement actuel des tensions mondiales.

La présente décennie a vu des ajustements structurels douloureux pour plusieurs pays en développement, en particulier les pays les moins avancés d'Afrique. Ces pays, déjà confrontés à de terribles difficultés structurelles, connaissent une grave détérioration de leur situation socio-économique générale, malgré les mesures politiques de grande portée qu'ils ont entreprises conformément aux objectifs déclarés et aux engagements contenus dans le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique (1986-1990), qui a été adopté en 1986. Pourtant, leurs efforts, dans la plupart des cas, n'ont généré que des résultats insuffisants, en raison du courant limité d'assistance extérieure, aux termes de l'échange défavorables et aux obligations paralysantes du service de la dette.

M. Sey (Gambie)

Le rôle du système des Nations Unies dans l'atténuation des effets sociaux des ajustements structurels ne saurait être trop souligné. A cet égard, il faut mentionner les contributions précieuses apportées par des institutions spécialisées telles que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), au lancement et à la promotion des programmes concernant ces secteurs qui sont les premiers à ressentir l'effet adverse des programmes d'ajustement structurels. En particulier, la délégation de la Gambie souhaite féliciter l'UNICEF des efforts inlassables qu'elle fait pour fournir appui et assistance au groupe le plus vulnérable de notre population en expansion - l'enfant. A cet égard, je tiens à souligner l'importance que nous accordons à la Convention sur les droits de l'enfant que l'Assemblée générale se prépare à adopter dans un avenir proche. Je souhaite de même mentionner que nous appuyons sans réserve la tenue d'un sommet mondial sur l'enfant, tel que proposé par l'UNICEF.

Il est néanmoins nécessaire que les pays développés entreprennent des réformes structurelles appropriées en vue de corriger les déséquilibres structurels de leurs économies, qui ont suscité des taux d'intérêt élevés, des fluctuations des prix des produits de base et la réapparition du protectionnisme - politiques qui nuisent à des relations économiques internationales équitables, de même qu'à la capacité des pays en développement de s'occuper des problèmes économiques graves auxquels ils sont confrontés.

Enfin, il est nécessaire de mettre au point une nouvelle stratégie de la dette orientée vers un allègement sensible du fardeau des pays en développement, y compris une réduction possible de la dette, son rééchelonnement à des conditions de faveur ou même son annulation.

Tout comme nous nous réjouissons d'une évolution positive dans les relations internationales, nous sommes prêts à reconnaître que d'autres défis exigent l'attention de la communauté internationale.

En Gambie, nous avons prêté une attention particulière aux questions écologiques. A cet égard, nous sommes profondément préoccupés par la menace que représentent les changements climatiques, la surexploitation des ressources de la terre et la pollution des mers. Ma délégation tient par conséquent à réaffirmer la nécessité de renforcer les efforts internationaux concertés et la coopération internationale pour protéger l'environnement à l'intérieur du cadre des Nations Unies.

M. Sey (Gambie)

Nous nous félicitons aussi de l'attention internationale accrue apportée au lien inextricable qui existe entre l'environnement et le développement. Ma délégation souhaite lancer de cette tribune, un appel solennel, pour que la communauté internationale prenne davantage de mesures d'appui en faveur des pays en développement, afin de les aider dans les efforts qu'ils font pour protéger leur environnement. Nous espérons que la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, en 1992, pourra examiner les problèmes de l'environnement sous un angle général et intégré, en vue de permettre l'élaboration des programmes orientés vers l'action qui répondent aux problèmes les plus urgents auxquels est confrontée l'humanité dans les domaines de l'environnement et du développement.

La Gambie, pleinement consciente des graves dangers que représente pour notre survie le déversement de déchets toxiques, s'engage à collaborer avec tous les membres de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) pour diffuser des informations sur les déplacements de déchets toxiques. La pratique qui consiste à déverser illégalement ces substances dangereuses, surtout dans les pays en développement les plus pauvres, est un phénomène grave dont les répercussions sont aussi mortelles que le trafic des stupéfiants. Ceux qui déversent des déchets dangereux sèment une mort lente dans les pays en développement, et leurs activités - non pas leur commerce - devraient être carrément condamnées par la communauté internationale.

Il y a quelques semaines les Nations Unies ont tenu la deuxième Journée internationale annuelle contre l'abus des stupéfiants et leur trafic illicite, conformément à la proclamation de décembre 1987 de l'Assemblée générale. Le problème de l'abus des stupéfiants et de leur trafic illicite préoccupe gravement mon gouvernement. Nous reconnaissons avec le Secrétaire général que le problème de l'abus des stupéfiants et leur trafic illicite représente l'une des menaces les plus dévastatrices pour le monde d'aujourd'hui. En Gambie, nous partageons donc l'avis généralement accepté selon lequel l'ampleur énorme du phénomène de la drogue ne connaît pas de frontières et traverse les barrières politiques, économiques et sociales. Aucun pays ne peut régler le problème à lui seul. Aucun pays n'est à l'abri de ce fléau.

M. Sey (Gambie)

L'adoption, en décembre dernier, de la Convention internationale contre le trafic illicite des stupéfiants et des substances psychotropes montre clairement que les gouvernements sont résolus à coopérer contre ce nouveau mal social qui sape les fondements mêmes de nos sociétés et compromet l'avenir de nos jeunes. La Gambie s'est déjà engagée dans le processus nécessaire à la signature et à la ratification de cette Convention.

Nous aimerions donc lancer un appel à la communauté internationale pour qu'elle libère les ressources nécessaires, à l'échelle nationale comme à l'intérieur des organes internationaux compétents, pour lancer une campagne mondiale énergique contre la production et l'utilisation de tous les stupéfiants illicites. A cet égard, nous souhaitons rendre hommage aux Gouvernements des Etats-unis d'Amérique et du Royaume-Uni pour leur aide précieuse dans la lutte contre ce fléau moderne.

Une question d'importance capitale pour la Gambie est celle des droits de l'homme. Le Gouvernement et le peuple de la Gambie sont fermement engagés à protéger et à promouvoir les droits de l'homme.

M. Sey (Gambie)

Il est vrai que les événements récents intervenus sur la scène internationale laissent bien augurer de l'avenir de la diplomatie multilatérale. Toutefois, le climat international favorable actuel de relâchement des tensions, le nouvel esprit de coopération entre les grandes puissances et les solutions pacifiques apportées à de nombreux conflits régionaux de longue date ne vont pas de pair avec des progrès significatifs dans le domaine d'un plus grand respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans certains pays.

Alors qu'il existe déjà un mécanisme international pour la protection des droits de l'homme, il demeure important que la communauté internationale entreprenne une campagne mondiale d'information et d'éducation pour faire en sorte que chacun jouisse des droits de l'homme fondamentaux en tout point du globe, conformément aux idéaux nobles et élevés consacrés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée voilà 40 ans par l'Assemblée.

La Gambie maintient sa position selon laquelle la question des droits de l'homme va au-delà des étroites barrières des intérêts politiques et économiques égoïstes. Cet attachement indéfectible au respect des droits de l'homme fondamentaux est inscrit dans notre législation nationale et se manifeste dans notre politique étrangère. Afin de promouvoir et consolider davantage encore ses réalisations dans le domaine des droits de l'homme, la Gambie a pris l'initiative de créer le Centre africain pour la démocratie et l'étude des droits de l'homme. Le Gouvernement gambien a également fourni les structures nécessaires au siège de la Commission de l'Organisation de l'unité africaine sur les droits de l'homme et des peuples à Banjul, en Gambie. Le Président de la République gambienne, M. Alhaji Sir Dawda Kairaba Jawara, dont l'attachement aux droits de l'homme et à la démocratie est bien connu dans le monde entier, a inauguré les locaux de ces institutions le 12 juin dernier.

Nous tenons à donner acte à la Commission des Nations Unies sur les droits de l'homme dont le siège est à Genève de l'appui qu'elle a apporté au Centre africain pour la démocratie et les droits de l'homme et nous lançons un appel à tous ceux qui ont véritablement foi dans la cause des droits de l'homme pour qu'ils appuient le Centre et lui apportent leur aide.

Etant donné sa position sur la question des droits de l'homme, la Gambie ne peut qu'être préoccupée par la violation flagrante des droits de l'homme fondamentaux de la minorité musulmane turque de Bulgarie. La déportation et

M. Sey (Gambie)

l'expulsion sans précédent de centaines de milliers de Turcs d'origine bulgare est un événement grave que devrait condamner la communauté internationale tout entière. Le spectacle pathétique de milliers de femmes et d'enfants qu'on expulse de leur propre pays pour des raisons de race et de religion et qui souffrent dans des camps de réfugiés est intolérable, et la communauté internationale devrait s'exprimer ouvertement, car son silence pourrait être interprété comme un consentement. Nous prions la Bulgarie d'accepter l'invitation de la Turquie à engager un véritable dialogue afin que soit trouvée une solution amiable à ce problème humanitaire.

Ma délégation appuie donc la proposition qu'a faite le Ministre des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, M. Genscher, lorsqu'il s'est adressé le 27 septembre à l'Assemblée, concernant la nécessité de nommer un haut commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et de créer un tribunal international des droits de l'homme.

Les questions politiques brûlantes qui se posent à la communauté internationale sont nombreuses et complexes, mais nous sommes de ceux qui, nombreux, espèrent qu'avec dévouement et détermination, ils pourront être résolus d'une manière qui assure paix et stabilité à toutes les nations.

Sur le plan économique toutefois, il est impérativement nécessaire de traiter d'urgence toute une série de questions Nord-Sud avec la plus grande détermination politique et d'une façon réaliste et constructive qui tienne dûment compte des besoins urgents et croissants du monde en développement afin d'instaurer un ordre plus juste et plus équitable.

Il est donc impérieux que ce même esprit dynamique et pragmatique qui a caractérisé les relations internationales et qui est en fait à l'origine des récents événements survenus sur la scène politique s'applique au domaine économique, dans l'espoir qu'il permettra d'obtenir les résultats attendus depuis si longtemps.

Je terminerai donc en réaffirmant le profond attachement de la Gambie au maintien de la paix et de la sécurité et à une véritable coopération internationale pour le progrès économique et social de tous les peuples.

Les nobles idéaux inscrits dans la Charte des Nations Unies méritent toute notre attention, notre dévouement constant et notre appui énergique.

M. Sey (Gambie)

A cet égard, nous continuerons d'apporter tout l'appui nécessaire au système des Nations Unies qui est et demeurera le garant des espoirs et des aspirations de l'humanité à une longue paix durable, au progrès et à la prospérité.

M. PERRIER (Haïti) : Permettez-moi, tout d'abord, d'adresser à votre président les félicitations de la délégation haïtienne qui a accueilli avec la plus haute satisfaction son élection à la présidence de la quarante-quatrième session ordinaire de l'Assemblée. Ses éminentes qualités personnelles, sa grande expérience des problèmes internationaux, que son action à la tête du Comité spécial contre l'apartheid a permis d'apprécier à sa juste valeur, nous donnent l'assurance du plein succès des travaux de cette session.

J'exprime également nos sentiments de gratitude à son prédécesseur, M. Dante Caputo, qui a donné toute la mesure de sa compétence et de sa sagesse, et a ainsi pleinement mérité la confiance que l'Assemblée avait placée en lui.

Nous tenons à rendre un hommage spécial au Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, qui a su mettre tant de courage et de détermination dans la poursuite des objectifs de la Charte. Incontestablement, l'Organisation des Nations Unies lui doit une bonne part du regain de confiance dont elle jouit aujourd'hui. Qu'il soit assuré de l'appui total de mon pays dans ses efforts en faveur de la paix.

Cette décennie s'achève sur des résultats particulièrement contrastés sur les plans économique et politique. La quarante-quatrième session de l'Assemblée se doit d'être une période de réflexion pour la communauté internationale. Car, indiscutablement, nous vivons une époque charnière où se dessine progressivement un nouveau paysage dans les relations politiques internationales. A ce propos, il nous paraît évident que l'Organisation des Nations Unies, si longtemps décriée, est à même, dès lors qu'on lui en donne les moyens, de jouer un rôle accru et de faciliter la solution des conflits tenus longtemps pour insolubles. La cessation des hostilités dans le golfe Persique, l'amorce d'une solution à la question du Sahara occidental, de Chypre ou bien de la Namibie, constituent autant de succès hautement significatifs de la crédibilité retrouvée des Nations Unies. Rarement, depuis près d'un demi-siècle, le monde avait connu une telle dynamique de paix. Ces résultats confirment, s'il en était encore besoin, la prééminence des objectifs et des principes sur lesquels se fondent les Nations Unies et l'adhésion croissante qu'ils suscitent au sein des Etats Membres. De cela nous tirons tous un motif de satisfaction et d'espoir.

M. Perrier (Haïti)

Parallèlement, il y a lieu de se féliciter de la conjonction de facteurs qui offre désormais une chance inespérée de transformer les termes de la confrontation Est-Ouest. Les propositions avancées récemment par les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique, de même que les engagements pris à la Conférence de Paris sur l'interdiction des armes chimiques, autorisent de légitimes espérances quant à la perspective d'une réelle maîtrise de la course aux armements.

La tentation serait grande de considérer cet état de choses comme traduisant un tournant dans l'instauration d'un nouvel ordre international si, concurremment, il ne se creusait, d'année en année, le fossé inacceptable qui sépare le Nord du Sud. De surcroît, on ne peut ignorer les obstacles, encore très nombreux, qui continuent de se dresser sur la voie de la paix, notamment la persistance de divers foyers de tension dans plusieurs régions du globe et l'émergence de nouveaux défis qui retiennent à juste titre l'attention de cette session de l'Assemblée.

L'Afrique australe est, cette année encore, au premier plan de nos préoccupations. Car, malgré certaines apparences de changement enregistrées au niveau du discours politique, la structure du système d'apartheid est restée inchangée. Ni la libération attendue de Nelson Mandela, ni l'élargissement des prisonniers politiques, qui auraient des preuves indiscutables de sa bonne volonté, n'ont pu être obtenus du Gouvernement de Pretoria. L'Afrique du Sud demeure encore sous le joug du dernier régime au monde à professer l'idéologie raciste, laquelle s'exprime dans une répression aveugle et systématique des aspirations de la majorité noire de ce pays. La communauté internationale, trop longtemps défiée, se doit de tout mettre en oeuvre pour porter le Gouvernement sud-africain à mettre fin à une politique universellement réprouvée et condamnée. Voilà pourquoi, tout en apportant sa solidarité à la résistance contre l'apartheid, notamment à la lutte courageuse de l'ANC et du PAC, la République d'Haïti en appelle à l'application des sanctions globales à l'encontre du régime sud-africain. Car, tout compte fait, c'est bien l'unique recours dont dispose la communauté internationale pour permettre enfin à la majorité noire d'assumer, dans la dignité et l'égalité des droits et devoirs, la place qui lui revient dans une société multiraciale, égalitaire et démocratique.

Après une lutte héroïque, activement soutenue par les Etats de la ligne de front, menée par ses représentants authentiques, sous la direction de la SWAPO

M. Perrier (Haïti)

et de nombreuses initiatives des amis de l'Afrique, le peuple namibien s'apprête à décider de son avenir. Le Gouvernement haïtien s'en félicite et salue l'entrée prochaine de la Namibie dans la communauté internationale tout en renouvelant son appui indéfectible aux efforts des Nations Unies, à l'action vigilante sur le terrain du GANUPT, aux démarches soutenues du Conseil des Nations Unies pour la Namibie. Conjointement, ils ont oeuvré en vue d'aboutir à l'avènement d'une Namibie souveraine et indépendante conformément à la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité.

Ma délégation se réjouit également du climat de réconciliation qui semble s'instaurer progressivement en Angola et qui, nous l'espérons, devra permettre à ce pays de consacrer toutes ses énergies à la tâche de reconstruction et à son développement économique et social.

Ailleurs, l'évolution de la situation au Sahara occidental permet d'entrevoir, malgré quelques hésitations, une issue à ce conflit qui a longtemps divisé les Etats du Maghreb. Le Gouvernement haïtien note avec intérêt les résultats auxquels les parties en présence sont parvenues, avec le concours du Secrétaire général des Nations Unies et celui de l'Organisation de l'unité africaine. Ces deux organisations, nous l'espérons, continueront d'oeuvrer en vue de favoriser la relance du dialogue indispensable entre les parties dans la perspective d'une consultation où le peuple sahraoui sera appelé, en toute liberté, à décider de son destin.

Au Moyen-Orient, la violence qui sévit dans les territoires occupés, voilà bientôt deux ans, atteste que le fait palestinien est une réalité incontournable, se situant au coeur de toute solution à une crise qui n'a que trop duré. Le maintien de l'état actuel des choses n'est profitable à aucune des parties en présence. La voie qui s'impose, de toute évidence, est celle du dialogue. Et, à ce titre, il nous semble que la tenue d'une conférence internationale de paix, sous les auspices des Nations Unies, mérite de rallier au plus vite le consensus général parce que seule susceptible de jeter les bases d'un règlement d'ensemble du conflit.

Pour sa part, le Gouvernement haïtien apporte son soutien total à la convocation d'une telle conférence, persuadé qu'une paix juste et durable ne peut s'instaurer dans la région que sur la base des principes définis, notamment par les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité : à savoir que l'Etat d'Israël a le droit d'exister à l'intérieur de frontières sûres et

M. Perrier (Haïti)

internationalement reconnues et que, de son côté, le peuple palestinien a légitimement droit à une patrie et à l'autodétermination.

En ce qui a trait au Liban, la République d'Haïti, qui a toujours fait de la non-intervention dans les affaires intérieures des Etats et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes les principes cardinaux de sa politique étrangère, suit avec une préoccupation croissante la situation prévalant dans ce pays martyr. Le peuple libanais vit une tragédie douloureuse, sanglante, dont tous les amis du Liban souhaitent ardemment la fin. Voilà pourquoi le Gouvernement haïtien exprime sa solidarité avec le Liban, appelle à un retrait des forces étrangères du sol libanais et une action cohérente de la communauté internationale qui permette à ce peuple de restaurer sa souveraineté et son unité, dans l'intégrité de son territoire.

Au Kampuchea, le processus de désengagement des forces d'occupation étrangères, qui doit être complet et définitif, constitue le premier pas dans la bonne direction. Nous félicitons vivement le Gouvernement français d'avoir pris, conjointement avec les pays de l'ANASE, l'initiative de la Conférence de Paris qui, si elle n'a pas encore produit tous les résultats escomptés, aura néanmoins été une étape importante dans la recherche d'une solution. La délégation haïtienne souhaite la reprise du dialogue entre les parties intéressées et la poursuite des efforts en vue d'aboutir à une véritable réconciliation nationale qui seule permettra de clore le drame dans lequel se débat depuis de nombreuses années la nation cambodgienne.

La République d'Haïti, tout en se félicitant des propositions de dialogue en vue d'une réunification pacifique de la nation coréenne, estime le moment venu d'explorer les voies permettant, selon le vœu des parties, l'admission des deux Corée au sein de la famille des Nations Unies.

Il convient de se réjouir du maintien du cessez-le-feu entre l'Iran et l'Iraq tout en exprimant le vœu que les négociations entamées entre les deux parties puissent aboutir à un règlement ouvrant la voie à une paix définitive. De même, Haïti a accueilli, avec satisfaction, l'évacuation des troupes étrangères de l'Afghanistan tout en souhaitant voir s'estomper la guerre fratricide que se livrent les parties en présence.

M. Perrier (Haïti)

Plus près de nous, en Amérique centrale, il y a lieu d'encourager les démarches tendant à la cessation des hostilités, la construction de la paix et de la démocratie. Le Gouvernement haïtien apporte son soutien total aux récents accords de Tela, excluant l'option des affrontements stériles, les pressions extérieures et le recours à la force entre les pays frères que tout engage d'ailleurs à la coopération.

Le Gouvernement haïtien, partageant les préoccupations de nombreux pays du continent, apporte son soutien constant aux efforts déployés notamment par les Etats-Unis d'Amérique en vue de lutter contre le trafic illicite de la drogue. En outre, la délégation haïtienne est pleinement disposée à donner tout l'appui qu'elle mérite à l'initiative des pays des Caraïbes tendant à accroître, dans le cadre des Nations Unies, le combat sans merci qui doit être livré contre ce fléau. De plus, elle tient à exprimer sa solidarité à la Colombie, laquelle vit, à cause de cette décision courageuse, une situation difficile.

Par ailleurs, la République d'Haïti réitère son plus ferme appui aux efforts de coopération internationale et à une concertation accrue en matière de protection de l'environnement au vu des menaces que laisse planer sur la survie de la planète la dégradation accélérée des ressources naturelles.

Malgré l'expansion économique vigoureuse enregistrée dans les pays industrialisés, la "Troisième Décennie des Nations Unies pour le développement" s'achève sur une note de profonde désillusion : les promesses n'ont pas été tenues, les attentes du tiers monde, dans sa grande majorité, sont restées insatisfaites.

Il suffit de se rappeler qu'en Afrique subsaharienne, le produit intérieur brut par habitant (PIB) accuse une régression record de plus de 10 % par rapport à son niveau de 1980, tandis que la situation de l'Amérique latine et des Caraïbes est loin d'être meilleure. Parvenues à l'extrême limite des coûts économique, social et humain de l'endettement, conjugués aux effets pernicieux et déstabilisateurs des programmes d'ajustement, les nations du Sud voient fondre chaque jour davantage tout espoir de reprise de la croissance et de mieux-être. Car, si paradoxal que cela puisse paraître, le tiers monde continue de financer, en grande partie, la prospérité des nations nanties, par le biais d'un transfert inverse de ressources, qui constitue une saignée économiquement insupportable et moralement inacceptable.

M. Perrier (Haïti)

Devant pareil état de choses, la délégation haïtienne est solidaire de toutes celles qui, à la veille du lancement de la "quatrième Décennie internationale de développement", réclament le réajustement des mécanismes des relations économiques internationales ainsi que des changements substantiels de stratégie au niveau de la coopération internationale, de façon à permettre à nos pays du Sud d'être enfin partie prenante dans la "course au développement".

Pour cela, un effort sans précédent de solidarité internationale s'avère indispensable. Au lieu d'une aide, souvent incertaine et surtout sans commune mesure avec les besoins immédiats et à long terme des pays receveurs, il est nécessaire que les pays industrialisés puissent consacrer à la coopération au développement des ressources correspondant effectivement aux exigences d'une relance économique généralisée au Sud, c'est-à-dire, à tout le moins, aux objectifs fixés voilà près de 30 ans déjà, soit 0,7 % du PIB des pays donateurs.

De même, nous croyons urgente l'adoption, par les pays créanciers et les institutions multilatérales de financement, de mesures supplémentaires, novatrices, tendant à l'allègement du fardeau de la dette externe et, au besoin, à son annulation en particulier dans le cas des pays les plus pauvres, même s'ils ne sont pas nécessairement les plus endettés. A ce sujet, il nous vient à l'esprit la décision annoncée en mai dernier à Dakar par la France qui a annulé, sans conditions, l'intégralité de ses créances publiques à l'égard de 35 pays africains. Nous saluons cette mesure, laquelle, nous l'espérons, sera étendue à tous les PMA, et nous souhaitons qu'elle fasse école.

On ne peut ne pas insister sur la situation délicate des pays de l'Afrique subsaharienne, des pays insulaires, des nations des Caraïbes, entre autres, dont certaines viennent d'être sévèrement touchées par le passage du cyclone Hugo.

Il convient de souligner tout particulièrement l'acuité des problèmes socio-économiques auxquels sont confrontés les pays les moins avancés, souvent désabusés devant les carences de la solidarité internationale qui expliquent, dans une large mesure les contre-performances du "nouveau Programme substantiel d'action" en faveur des PMA pour les années 80.

Quoi qu'il en soit, notre pays continue de fonder le plus grand espoir sur la session extraordinaire de l'Assemblée générale, au printemps prochain, consacrée à la coopération économique internationale. Nous accueillons, de même, la tenue à

M. Perrier (Haïti)

Paris l'année prochaine, de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les PMA, en espérant que, dans un cas comme dans l'autre, ces rencontres apporteront le second souffle tant nécessaire au dialogue Nord-Sud.

La délégation haïtienne croit utile d'évoquer devant cette assemblée l'évolution de la situation en Haïti au moment où le peuple haïtien aborde un tournant capital de son histoire. Après avoir endigué les effets pervers des crises successives confrontées par l'Etat, le gouvernement du 17 septembre 1988 s'est résolument engagé à implanter, sur des bases durables, un Etat de droit. L'édification d'une démocratie représentative, fondée sur la prééminence et le respect des droits de l'homme, le fonctionnement effectif du pluralisme et la garantie des libertés, est aujourd'hui en bonne voie.*

Le gouvernement du 17 septembre 1988, présidé par S. E. le lieutenant-général Prosper Avril, a franchi avec succès des étapes que nous croyons décisives. La constitution que le peuple haïtien s'est donnée en 1987 a été rétablie, les quelques articles encore en veilleuse, du fait de la nature provisoire de l'actuel gouvernement, seront restaurés dans leur intégralité sitôt reconstituées les deux chambres législatives. A cet égard, seront bientôt organisées, au cours de l'année 1990, les élections à tous les niveaux, selon un calendrier fixé en toute indépendance par le Conseil électoral permanent. Le Gouvernement se fait un point d'honneur : ces élections consacreront la libre expression de la volonté populaire et amèneront, en février 1991, de nouveaux dirigeants à la tête de l'Etat.

Certes, nous ne l'ignorons pas, les réformes entreprises, la mise en place de nouvelles institutions, les prochaines consultations électorales, pour décisives qu'elles puissent être, ne sauraient suffire à elles seules à garantir l'avenir de la démocratie haïtienne. L'expérience des trois dernières années nous a démontré combien le combat pour la démocratie peut être long et difficile. Comme bien d'autres pays ayant récemment émergé de la longue nuit de la dictature, Haïti contemple les promesses de l'avenir sans perdre de vue les lourds handicaps du présent. Réussir la construction démocratique alors que le pays se débat dans une crise de structures particulièrement aiguë sur les plans économique et social, voilà qui représente incontestablement un défi majeur.

* M. Feyder (Luxembourg), Vice-Président, assume la présidence.

M. Perrier (Haïti)

Devant l'importance des enjeux, le Gouvernement haïtien croit nécessaire de réitérer son appel à la communauté internationale en vue d'aider Haïti à rattraper les retards accumulés dans des domaines clefs, à desserrer l'étau de la pauvreté absolue qui forme le lot des trois quarts de la population et, par-dessus tout, à retrouver les chemins de la croissance. Nous croyons à une solidarité renouvelée et effective des pays amis, du Nord et du Sud, comme l'a souhaité l'Assemblée générale dans sa résolution 39/196 votée le 17 décembre 1984 au titre du programme spécial d'aide à Haïti. Cette résolution, malheureusement, est restée lettre morte, au point que la République d'Haïti s'est trouvée seule face aux méfaits causés par les troubles sociaux qui traversent le pays depuis plus de trois ans. Et même après le passage du cyclone Gilbert, elle s'est encore retrouvée seule face à la désolation des familles du sud du pays, victimes de ce cataclysme naturel et qui attendent toujours la manifestation de la solidarité internationale. Nous tenons toutefois à exprimer notre profonde gratitude aux nations de la Caraïbe qui, sensibles à nos légitimes aspirations, nous ont manifesté, avec le souci du respect mutuel, un soutien fraternel auquel nous attachons la plus grande valeur.

Nous sommes certains que les efforts conjugués de nos partenaires peuvent aider substantiellement le peuple haïtien dans sa quête inlassable de mieux-être économique et social.

Cet objectif n'est certainement pas hors de notre portée. Il demeure, en définitive, l'une des conditions et le but ultime de la vie démocratique. Nous aider à le réaliser s'inscrit, de toute évidence, dans le cadre de la mission la plus haute des Nations Unies. Voilà pourquoi nous en appelons à l'Organisation pour qu'elle prête à Haïti son précieux concours dans la coordination d'une action internationale d'envergure qui puisse aider le pays à relever de façon durable les graves défis qui se posent à lui aujourd'hui.

Nous avons la conviction que l'Organisation des Nations Unies, qui a su, avec constance, accompagner le peuple haïtien dans son long cheminement vers les conquêtes démocratiques sera, encore une fois, présente au rendez-vous.

M. NANTON (Saint-Vincent-et-Grenadines) (interprétation de l'anglais) :
Monsieur le Président, la délégation de Saint-Vincent-et-Grenadines tient à vous présenter ses plus sincères félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale. Nous tenons absolument à jouer notre rôle afin d'assurer le succès de la session placée sous votre direction avisée.

M. Nanton (Saint-Vincent-et-Grenadines)

La quarante-troisième session historique est toujours présente à nos esprits, et nous manquerions à notre devoir si nous ne rendions pas hommage au Président sortant, M. Dante Caputo, pour la façon efficace dont il a présidé les travaux de cette quarante-troisième session, assurant ainsi son heureuse conclusion.

Ma délégation souhaite féliciter le Secrétaire général pour son rapport si clair et si complet sur le travail de l'Organisation et pour ses initiatives, au cours de l'année écoulée, à la recherche de la paix et de la sécurité.

Le vent du changement souffle sur la scène internationale. Nous voyons s'établir une tendance dans les relations internationales, où l'affrontement est remplacé par la coopération, et les rivalités amères de la guerre froide du passé par le consensus et la conciliation mutuelle.

Le climat actuel reflète dans une large mesure le relâchement dans la tension Est-Ouest et une plus grande coopération entre les grandes puissances. La communauté internationale se félicite des progrès faits par les Etats-Unis et l'Union soviétique dans les négociations visant à réduire de moitié leurs stocks d'armes stratégiques. Les perspectives d'un traité global et vérifiable interdisant les armes chimiques, proposé par les deux superpuissances, sont également riches de promesses.

En ce moment, les yeux du monde sont fixés sur nous. Cette session de l'Assemblée générale gagnera le respect des générations actuelles et futures, si, par ses délibérations et ses décisions, elle peut soutenir la tendance présente et renforcer la détente en cours afin d'assurer la paix et le progrès pour l'humanité tout entière.

Le Gouvernement de Saint-Vincent-et-Grenadines salue le peuple de Pologne pour sa décision historique de renforcer la démocratie et de passer à une économie de marché ouverte.

Les événements positifs en Union soviétique, en Hongrie et en Europe de l'Est, inspirés par le Secrétaire général Mikhail Gorbatchev, sont riches en leçons pour le tiers monde quant à l'évolution des théories politiques.

L'atmosphère cordiale de la politique internationale d'aujourd'hui fournit une occasion à ne pas manquer pour résoudre ces conflits régionaux insolubles qui ont depuis trop longtemps déstabilisé la communauté mondiale.

En Afghanistan, en dépit des Accords de Genève de 1988 et du retrait des troupes soviétiques, la guerre se poursuit sans relâche.

M. Nanton (Saint-Vincent-et-Grenadines)

La délégation de Saint-Vincent-et-Grenadines appuie les efforts du Secrétaire général en vue de faciliter un règlement. Nous espérons que ce pays déchiré par la guerre civile retrouvera bientôt une situation normale et que les millions de réfugiés afghans au Pakistan et en Iran pourront prochainement retourner au pays.

Le cessez-le-feu précaire dans la guerre Iran-Iraq et les négociations directes entre les deux parties n'ont débouché sur aucun résultat concluant.

Nous prions instamment les Gouvernements des deux pays de coopérer avec le Secrétaire général dans ses efforts pour transformer l'actuel cessez-le-feu en une paix durable fondée sur la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité.

Alors que la Conférence de Paris en août sur le Cambodge n'a pas débouché sur une solution globale du problème, elle a néanmoins marqué une étape importante vers la réalisation des conditions nécessaires pour que le peuple cambodgien puisse exercer librement son droit à l'autodétermination.

Nous applaudissons également aux initiatives diplomatiques et autres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et espérons que toutes les autres parties intéressées s'associeront à la recherche d'une paix durable au Cambodge.

Le problème des deux Corée reste toujours sans solution. Il semble que les efforts en vue de mettre en place un mécanisme de dialogue et de paix n'aient pas abouti à des progrès substantiels. Ma délégation est fermement convaincue que l'admission de la République de Corée serait non seulement conforme au principe d'universalité, mais contribuerait à créer un environnement politique plus favorable à la solution pacifique de la question coréenne.

Ma délégation attend avec confiance la mise en oeuvre du plan de paix du Secrétaire général pour le Sahara occidental. Nous espérons qu'un référendum sur l'autodétermination pourra rapidement être organisé. Nous prions instamment le POLISARIO et le Royaume du Maroc de poursuivre le dialogue et la recherche continue d'un règlement de ce problème, dans le cadre des propositions des Nations Unies et de l'Organisation de l'unité africaine.

Alors que des signes encourageants se manifestent à l'horizon politique dans de nombreuses parties du monde, il subsiste certains problèmes insolubles qui mettent au défi nos efforts les plus acharnés pour trouver des solutions.

M. Nanton (Saint-Vincent-et-Grenadines)

La majorité opprimée des Sud-Africains luttent toujours pour leur liberté et leur autodétermination. Ma délégation réitère son appel en faveur de l'intensification des sanctions et d'autres formes de pression par la communauté internationale sur l'Afrique du Sud afin de parvenir au démantèlement du système inhumain d'apartheid et à la libération inconditionnelle de Nelson Mandela et autres prisonniers politiques.

La fin du long cheminement de la Namibie vers l'indépendance est en vue. Le retrait des troupes sud-africaines, la démobilisation et le désarmement des forces territoriales ont été exécutés selon le calendrier prévu. Le projet de loi électorale est en train d'être examiné attentivement avant de recevoir la sanction définitive; les détenus politiques ont été relâchés par les deux parties au conflit; quelque 83 % des Namibiens habilités à voter ont montré leur attachement au processus électoral en se faisant inscrire sur les listes un mois avant la date limite; et des milliers de réfugiés, certains en exil depuis toute une génération, sont rentrés dans leur foyer. Ce sont là tous les éléments positifs qui aboutiront éventuellement à l'indépendance de la Namibie. Nous nous joignons à ceux qui ont déjà rendu hommage au Secrétaire général, à son représentant spécial et à son adjoint, et aux nombreux membres de la police militaire du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition en Namibie (GANUPT) et au personnel civil pour leur dévouement et leur engagement personnel à la liberté de la Namibie.

Saint-Vincent-et-Grenadines appuie pleinement le plan des Nations Unies pour l'application de la résolution 435 (1978) et demande à toutes les parties de ne pas entraver le mouvement vers la paix. Mon pays attend le jour où le peuple namibien, qui a attendu si longtemps le moment de pouvoir décider de son propre avenir, occupera sa place en tant que membre le plus récent de l'Organisation.

Saint-Vincent-et-Grenadines s'inquiète de voir que les récents efforts faits en vue d'un règlement du conflit arabo-israélien n'ont pas encore débouché sur des résultats positifs. Mon pays appuiera toute initiative visant à assurer une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient sur la base des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité. Il y a aujourd'hui un appui croissant en faveur d'une conférence dûment structurée et fondée sur le droit d'Israël à l'existence et sur la reconnaissance des droits légitimes des Palestiniens. Nous appuyons cette proposition.

M. Nanton (Saint-Vincent-et-Grenadines)

La guerre civile sanglante se prolonge indéfiniment au Liban. Ma délégation appuie toutes les initiatives, y compris celles de la Ligue des Etats arabes, visant à stabiliser la situation dans ce pays déchiré. Toutes les parties au conflit devraient s'acheminer vers un cessez-le-feu efficace et entamer le processus de réconciliation conduisant au plein exercice de la souveraineté du Liban. Toutes les pressions extérieures au Liban devraient être écartées afin que les parties libanaises puissent convenir d'un système viable de coexistence pacifique.

L'année dernière, cette instance a rendu un vibrant hommage à ceux qui ont servi et servent dans les forces des Nations Unies du maintien de la paix lorsque le prix Nobel de la paix leur a été décerné pour

"leur accomplissement et leur contribution aux forces des Nations Unies du maintien de la paix et, partant, à la paix et à la sécurité mondiales".

Aujourd'hui, nous déplorons avec tristesse le meurtre tragique et impitoyable du lieutenant William R. Higgins, citoyen américain, alors qu'il était au service des forces des Nations Unies du maintien de la paix au Liban. Nous demandons à tous les groupes et organisations de libérer les otages étrangers qu'ils détiennent actuellement et de mettre ainsi fin à leurs souffrances et à celles de leurs parents et amis. Nous prions également les pays qui ont une influence sur ceux qui s'emparent d'otages d'apporter leur aide pour qu'il soit mis un terme à ce crime contre l'humanité et pour que les otages étrangers puissent sortir du Liban.

En ce qui concerne ma propre région, l'Amérique latine et les Caraïbes, ma délégation se félicite de l'évolution très positive en Amérique centrale. Nous saluons les cinq gouvernements d'Amérique centrale pour les efforts résolus qu'ils font pour restaurer la paix et la stabilité dans la région et demandons à la communauté internationale de faire tout en son pouvoir pour que le processus de paix continue d'avancer.

Mon pays se félicite de la ratification du Protocole de Carthagène ouvrant la voie à l'accession de nations des Caraïbes, le Belize et le Guyana, à l'Organisation des Etats américains (OEA).

Nous notons également avec satisfaction les progrès réalisés dans la République du Chili pour le rétablissement intégral de ses institutions démocratiques.

M. Nanton (Saint-Vincent-et-Grenadines)

Les Caraïbes orientales, notamment Antigua-et-Barbuda, les îles Vierges britanniques, la Dominique, Montserrat et Saint-Kitts-et-Nevis ont récemment subi la pleine force de l'ouragan Hugo qui a semé la mort et causé des dégâts matériels considérables aux bâtiments, à l'infrastructure et à l'agriculture. La voie vers la reprise sera longue et coûteuse et nous espérons que la communauté internationale agira rapidement pour nous aider dans les efforts de redressement.

Tout en étant encouragé par tous les événements positifs dans la communauté internationale, mon gouvernement estime que les progrès enregistrés au cours de l'année écoulée sont insuffisants pour écarter les diverses menaces non militaires à la paix et à la sécurité mondiales. Il s'agit entre autres de la pauvreté persistante dans de nombreuses régions du monde, de l'absence de croissance et de développement économiques, du chômage sur une large échelle, de l'injustice et des inégalités entre nations et d'une dégradation écologique très marquée. La plupart des problèmes ont une portée mondiale et nécessitent des efforts concertés de la communauté internationale pour y remédier.

Les fruits de la science et de la technologie sont répartis de façon très inégale à l'échelle internationale et dans le cadre d'analyse actuel Nord-Sud, les pays en développement du Sud se retrouvent bien en deçà des autres dans la course au développement et au progrès.

La crise de la dette extérieure continue d'entraver la croissance des pays en développement et la situation est aggravée par les déséquilibres fondamentaux du système monétaire international.

Le protectionnisme s'accroît et les termes de l'échange pour les pays producteurs de produits de base leur sont toujours défavorables sur le marché international actuel.

Saint-Vincent-et-Grenadines se félicite de l'organisation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la coopération internationale, de la seconde Conférence des Nations Unies pour les pays les moins avancés, ainsi que de la préparation d'une stratégie de développement international pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement, qui auront tous lieu l'année prochaine. Nous espérons que ces conférences conduiront à une meilleure compréhension des problèmes actuels relatifs au commerce, à la dette extérieure et au développement.

M. Nanton (Saint-Vincent-et-Grenadines)

La communauté internationale devrait toujours garder à l'esprit les problèmes que connaissent les petits Etats insulaires en développement, comme Saint-Vincent-et-Grenadines. Ces Etats ont pour caractéristiques des bases économiques étroites, des marchés intérieurs limités, des déséconomies d'échelle et une impossibilité à bénéficier des marchés extérieurs. Un autre désavantage de nombre de ces Etats est leur caractère d'archipel, comme Saint-Vincent-et-Grenadines, phénomène qui pose de graves problèmes compte tenu du coût économique et social qui en découle.

Leur taille réduite fait aussi courir à ces Etats le risque d'être oubliés dans la prise de décisions économiques et financières internationales. Il est important que les ressources adéquates soient mises à leur disposition dans des conditions appropriées à leur développement national.

L'explosion démographique de notre époque et la surexploitation des ressources naturelles de notre planète en raison de la pauvreté et de l'expansion économique rapide ont entraîné un certain nombre de problèmes écologiques qui mettent en danger toute la race humaine. Les déchets toxiques, la déforestation, la désertification, les pluies acides, l'appauvrissement progressif de la couche d'ozone, les changements climatiques et l'effet de serre sont autant de questions généralisées qui doivent être traitées de façon concertée par l'ensemble de la communauté internationale. Des solutions rapides et fiables doivent être trouvées si l'humanité veut préserver l'environnement pour les générations à venir.

M. Nanton (Saint-Vincent-et-Grenadines)

D'autres problèmes qui se posent à notre société, tels que le courant international de réfugiés, la condition des femmes et des enfants et le fléau international des stupéfiants, continuent d'exiger l'attention pressante de la communauté internationale.

Le Gouvernement de Saint-Vincent-et-Grenadines reconnaît que le trafic international des stupéfiants et la toxicomanie constituent une grave menace pour tous les pays. Ce fléau transcende les frontières nationales et il est impératif d'intensifier la coopération internationale pour l'éliminer de la surface du globe. A cette fin, ma délégation appuie sans réserve la proposition présentée par la Trinité-et-Tobago concernant la création d'un tribunal pénal international chargé d'enquêter et de se prononcer sur les responsabilités criminelles des personnes se livrant au trafic des stupéfiants, ainsi que l'initiative de la Jamaïque concernant la création d'une force multilatérale et multisectorielle des Nations Unies qui fournirait une assistance en matière de renseignements et d'interdiction aux Etats qui en feraient la demande.

La prochaine décennie sera probablement celle qui mettra le plus à l'épreuve notre société humaine. Les progrès scientifiques et techniques ont mis à portée de main les moyens de faire des progrès illimités. Les progrès actuellement réalisés dans les domaines de la technique nucléaire, des voyages dans l'espace, de l'océanographie et de la biotechnique auront de profondes répercussions sur la vie de l'humanité à l'avenir. Mais la même technique peut servir aussi à éliminer la race humaine. Certaines des questions fondamentales qui se posent aujourd'hui au monde touchent à la vie, à la mort et à la survie.

Lorsque nous examinerons ces questions au cours de la période qui reste à courir de la présente quarante-quatrième session de l'Assemblée générale, Saint-Vincent-et-Grenadines oeuvrera de concert avec toutes les autres délégations dans l'intérêt de la paix, de la sécurité et de la prospérité mondiales.

Le PRESIDENT : Le représentant de la République islamique d'Iran a demandé à exercer son droit de réponse.

Je me permets de rappeler aux membres que, conformément à la décision 34/401 de l'Assemblée générale, les déclarations faites dans l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à 5 minutes pour la deuxième, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. HOSSEINI (République islamique d'Iran) (interprétation de l'anglais) :
Ma délégation tient à répondre aux allégations sans fondement faites par le
Ministre des affaires étrangères de la Grenade dans sa déclaration d'hier.

De par sa nature, sa déclaration constitue une ingérence flagrante dans les
affaires intérieures d'un autre Etat souverain. Il est intéressant et ironique que
cet orateur ait jugé bon de choisir, parmi nombre de questions internationales
importantes et urgentes, un sujet qui non seulement n'a aucune incidence
internationale, mais qui, de plus, entre dans le cadre des prises de décisions
locales dans différents pays.

L'Assemblée est l'instance où l'on examine les questions qui touchent au bon
fonctionnement des relations internationales. Nous avons été surpris d'entendre le
Ministre des affaires étrangères de la Grenade se lancer dans un raisonnement
démagogique qui visait à déformer les faits sur une question totalement hors de
propos. Nous comprenons, bien sûr, que la Grenade puisse être l'objet de pressions
de la part de certains cercles, mais il est nécessaire de faire preuve d'une
certaine cohérence et de respecter un certain ordre de priorités.

La séance est levée à 17 h 35.